



Nombre de membres afférents au conseil municipal : 18
" " en exercice : 18
" " qui ont pris part à la délibération : 16
Date de la convocation : 14 mars 2024

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE GRIÈGES**

**SÉANCE du 26 MARS 2024
2024 / 15**

L'an deux mil vingt-quatre et le vingt-six du mois de mars à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Annick GRÉMY, Maire.

Présents : M. BONNOT Jean-Jacques, M. BOUQUET Frédéric, M. CHARVET Thierry, M. CUERQ Raymond, Mme DESMARIS Ginette, Mme FILET Marie-Claude, Mme GREMY Annick, Mme MOLARD Cindy, M. LAMPS Arnaud, M. LORIN Christian, Mme MATHEY Lucienne, Mme MERLE Fabienne, Mme SANDRIN Annie, Mme SANJUAN Catherine, M. DURAND Paul, M. MANIGAND Hervé

Excusés : Mme PALLOT Irène, M. PACCOUD Christian

Mme SANJUAN Catherine a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : Vente du VTU SAVIEM du CPINI de GRIÈGES

Madame le Maire rappelle au conseil municipal que l'ancien VTU SAVIEM du CPINI de Grièges est inutilisé depuis de nombreux mois et mobilise une place importante dans le local des agents techniques. L'association des Pompiers de l'Urgence Internationale basée à Limoges s'est portée acquéreur de ce véhicule pour la somme de 1 000 €, le transport restant à sa charge.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

- **ACCEPTE** la vente du VTU SAVIEM du CPINI de Grièges à l'association des Pompiers de l'Urgence Internationale basée à Limoges pour un montant de 1 000 €.

- **DIT** que la recette correspondante sera inscrite au chapitre 024 du budget primitif 2024.

Ainsi fait et délibéré en séance.

Le Maire,
Annick GRÉMY